



## OFFRE d'EMPLOI

Le CAUE de Lot-et-Garonne recrute

**un paysagiste-urbaniste conseiller / ou architecte-paysagiste conseiller**

***CDD de 6 mois***

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) est une association départementale chargée de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère et environnementale, dont la création est issue de la loi relative à l'architecture du 3 janvier 1977 et de ses décrets d'application. Il dispose d'une équipe de 4 conseillers à temps partiel qui dispensent des conseils auprès des collectivités et des particuliers. Dans le cadre d'un congé de maternité, il doit recruter un conseiller à temps partiel pour une durée maximum de 6 mois. Ce conseiller ayant le double profil d'architecte et de paysagiste, l'offre est ouverte à ces 2 types de profil.

### MISSIONS

/ conseils auprès des collectivités locales pour des projets d'aménagement urbain (lotissement, restructuration d'îlot) et d'espaces publics : analyse, diagnostic, préprogramme, faisabilité, organisation de consultation de MOE, aide à la décision

/ conseil auprès des collectivités locales en matière de documents d'urbanisme : aide à la rédaction de cahier des charges de PLU, PLU I et SCoT, accompagnement dans l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation, conseil sur les procédures d'urbanisme opérationnel ( ZAC, lotissement, ...)

### Si profil architecte

/ conseil auprès **des particuliers** et des collectivités pour des projets de bâtiments (rénovation, restauration, extension, projet neuf) : analyse, diagnostic, préprogramme, faisabilité-opportunité, organisation de consultation de MOE, aide à la décision

### COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Sens du dialogue, de l'écoute et du travail en équipe
- Capacité de synthèse et rigueur méthodologique
- Maîtrise du processus de projet et de son cadre réglementaire (loi MOP, ordonnance et décrets relatifs aux marchés publics)
- Expérience en agence ou à titre libéral ou en CAUE de 3 ans minimum

Expérience indispensable de la maîtrise d'œuvre notamment en aménagement et espaces paysagers (espaces publics, traversée de bourg, lotissement ...)

### Si profil architecte

Expérience indispensable de la maîtrise d'œuvre bâtiment.

**FORMATIONS ET / OU DIPLOMES :**

Paysagiste d.p.l.g. ou titre équivalent avec des compétences en aménagement (diplôme ou cursus universitaire)

ou

Architecte d.p.l.g. ou titre équivalent, avec des compétences en paysage et aménagement (diplôme ou cursus universitaire)

\*le candidat ne pourra pas exercer à titre libéral dans le département de Lot-et-Garonne.

Permis B voiture obligatoire

**CONTRAT ET REMUNERATION**

Poste à pouvoir : au 1<sup>er</sup> octobre 2017

Contrat à Durée Déterminée (CDD) à temps partiel

(2 jours par semaine)

Durée : 6 mois (remplacement congés de maternité)

Période d'essai d'1 mois

Salaire de référence selon classification Convention Collective Nationale des CAUE ( à négocier en fonction de l'expérience acquise) Niveau IV, position 2

**CANDIDATURE A RENVOYER A :**

M. le Président du CAUE 47

9 rue Etienne DOLET

47 000 AGEN

**Avant le vendredi 8 septembre 2017, 17h**

Dossier comprenant :

- lettre de motivation
- curriculum vitae avec photo
- références utiles pour ce poste
- prétentions salariales (taux horaire brut)

**Renseignements** auprès de Mme Nathalie HERARD, directrice

Tél : 05 53 48 46 78 ou 79